

## Compte-rendu du Conseil d'école-jeudi 16 novembre 2006

### Étaient présents :

Parents élus :Mmes Giroud –Félix –Isaac –Brenier -Rocle

Enseignants :Melle Redon-Mmes Poirson-Vial- Champétinaud -Vacher- Darmet -M. Venet

Municipalités :M Guillermet (maire de Nervieux) Mme Dosson (adjointe à Mizérieux) Mme Duris (Nervieux)

### Les élections

Le directeur rappelle le déroulement des élections. Dans la semaine suivant la rentrée un courrier sur le déroulement des élections de représentants de parents est adressé aux familles. Elles peuvent faire connaître leurs intentions en retournant à l'école le coupon réponse.

Les candidats se réunissent et déterminent ensemble la liste en se répartissant les postes de titulaire et de suppléants. Cette année le taux de participation était de 41% .

Les parents élus sont directement les représentants des familles. Celles ci peuvent faire remonter leurs questions auprès d'eux ou auprès des enseignants. Il est dans l'intérêt de tous que la communication s'effectue du mieux possible.

### Organisation pédagogique

- Effectif:

CM1-CM2 (M Venet) 25 -

CE2-CM1 (Mme Darmet):20 CE1 (Mme Vacher): 20

GS-CP (Mme Champétinaud):24

MS-GS (Mme Vial): 26 PS1-PS2 (Mme Poirson)

Il est noté une très faible fréquentation dans la classes des petits l'après midi. M Venet donne lecture de la lettre de Mme l'inspectrice d'Académie concernant la fréquentation, dès lors que les enfants sont inscrits. Certains enfants de petite section n'ont pas encore fait leur rentrée. Afin de connaître les intentions des familles pour la rentrée de janvier, l'école enverra un courrier aux familles.

Concernant l'effectif global il faudra être attentif a son évolution car la moyenne d'élèves par classe était de 24,13. Un grand nombre de CM2 devrait quitter l'école. M Venet rencontrera le maire de Mizérieux pour faire le point sur l'évolution démographique de la commune.

- Décloisonnement: tous les après-midi 9 enfants de GS ou de MS se rendent dans la classe des maternelles. Cela leur permet de participer en petit nombre à des ateliers. Les classes de Mmes Vial et Champétinaud sont ainsi allégées.
- Pour permettre un temps de repos une dizaine de couchettes ont été acquises.

### Budget

- Crédit classe: chaque classe dispose d'un crédit annuel de 915 €.
- Crédit direction: il s'élève à 715 € et comprend l'achat du papier des photocopies ainsi que les équipements collectifs.
- Crédit photocopie: le contrat annuel est de 42 000.M le Maire s'interroge et interpelle les enseignants sur le bien-fondé des photocopies. L'équipe pédagogique précise que désormais avec de nombreux manuels on trouve des fichiers pédagogiques photocopiables qui viennent compléter les apprentissages. M Le Maire précise qu'il ne s'agit pas d'un problème financier; si le besoin apparaissait, une subvention pour équiper les classes en manuels scolaires pourrait être accordée. Suite à cette proposition, M Venet précise qu'une réflexion sera menée entre enseignants.

### Le règlement intérieur

- La proposition est faite de coller le règlement dans le cahier de liaison dès la rentrée scolaire au lieu d'attendre le premier conseil d'école.
- Le directeur donne lecture d'un courrier de familles soulevant certains objets comme les cartes Diddls ou les cartes Yugi et les ballons personnels. Le conseil d'école ne souhaite pas détailler la liste des objets interdits. Une réponse écrite sera apportée par le directeur.
- Horaires: pour respecter davantage les horaires,et particulièrement à 11h45, une pré-sonnerie retentira à 11h43 et devrait améliorer la sortie des élèves.

### Sécurité parking

- L'ensemble de l'école a procédé à un exercice de sécurité.La classe de CE2-CM1 et celle des maternelles n'entendent pas l'alarme. Il est prévu 3 exercices dans l'année dont un de confinement
- Le bureau Veritas a effectué un contrôle électrique. Le rapport a été adressé à la mairie. Le portillon est ouvert compte tenu du grand nombre d'intervenants sur l'école. Si les travaux d'aménagement du parking ne démarrent pas rapidement, la question de l'installation d'une gâche électrique sera à nouveau posée.

- La mairie vient de recevoir le jugement rendu par le tribunal de Montbrison concernant l'utilité publique du parking. Les travaux pourraient être réalisés dans un délai de 3 à 6 mois.

### Les projets

- **Piscine** : Cet apprentissage concerne prioritairement le cycle 2(GS-CP-CE1) dans la mesure des disponibilités. Cette année, 35 enfants (Cp et CE1) ont participé aux séances de natation du 14 septembre au 16 novembre. Les communes prennent en charge l'intégralité du coût du transport qui a été assuré par les transports Souchon. Cette activité s'avère très profitable pour les enfants et on peut remarquer une évolution au cours des deux années.
- **Usep** → les classes de Mme Darnet et de M Venet y participent. La cotisation de 6<sup>e</sup> a été prise en charge par le Sou des écoles. La vente des billets tombola permet à l'Usep cantonale Feurs-Néronde d'assurer financièrement la totalité des transports.
- **Ecole et cinéma**: Un choix de trois films a été sélectionné pour l'enseignante. Il s'agit de film très peu connu du grand public. Ce n'est pas seulement une sortie au cinéma proposée aux enfants mais également un travail sur les films en classe.(GS-CP CE1)
- **Lecture**: la classe de M Venet participe au prix Chronos et au prix des Incorruptibles. Le but est d'élire le livre ayant le plus plu aux élèves. Cette année une rencontre d'auteurs aura peut-être lieu. Deux autres projets associant la lecture à la musique et aux arts plastiques se dérouleront dans les classes de maternelle et CE1
- **Spectacle** esplanade les classes de maternelle ont déjà vu un spectacle. Celui-ci s'est déroulé dans l'école. Les classes de Mmes Vacher et Champetinaud assisteront à un spectacle de chants de Carlo Bondi à Feurs et les classes de Cm iront au château de Gouttelas à Marcoux en mai. Les entrées sont prises en charge par les mairies et le transport par le Sou des Ecoles.

### Informatique

- **Equipement** : Désormais l'école bénéficie d'une connection internet haut-débit. Les services sont fournis par un serveur académique qui offre une certaine sécurité. Une charte d'utilisation de l'internet et de l'outil informatique sera prochainement mis en place et fera l'objet d'un travail avec les enfants. La maîtrise de l'outil informatique est inscrite dans les programmes officiels et les compétences acquises sont validées par le Brevet Informatique et Internet (B2I) en fin de 3<sup>ème</sup>.
- Actuellement la salle informatique est équipée de 7 postes. 3 Autres postes sont repartis respectivement dans le bureau, chez Mme Vacher, chez Mme Darnet. M Guillermet annonce la mise à disposition prochaine de nouveaux postes. Des devis vont être demandés pour permettre l'extension de la connection internet dans les autres salles de classe. Si le nombre de postes augmente il faudra repenser à la maintenance.

### Les langues vivantes

- M Venet donne lecture d'une copie d'un courrier adressé par la mairie à L'Inspection de l'Education Nationale concernant l'enseignement des langues vivantes à l'école de Nervieux. Le directeur rappelle que l'école de Nervieux respecte la loi puisqu'une langue étrangère européenne est enseignée dès le CE2. Les Instructions officielles n'imposent pas l'anglais, langue de communication incontournable devant être maîtrisée en fin de 3ème. Il souligne que l'équipe enseignante reste ouverte à la discussion et s'étonne de la démarche adoptée. Pour un problème avec l'école, les familles peuvent toujours s'adresser à l'école. La mairie ne détient pas de pouvoir quant aux orientations pédagogiques.

### Questions diverses

- Existe-t-il la possibilité pour les familles de bénéficier d'une intervention sur le langage des signes ? Le sujet sera abordé lors d'une prochaine réunion entre tous les partenaires.
- Bilan langage en MS-GS: les résultats ne seront pas communiqués individuellement aux familles. Seules le seront les bilans où apparaissent des difficultés; les familles seront informés en vue de trouver des solutions.

La séance est levée à 19h45

Mme Champetinaud



M Venet

